

Arrondissement de Boulogne sur Mer

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MARS 2016

Etaients présents :

Les présidents (ou représentants) et le conseil d'administration à l'exception de:
Mr Pruvot L. et Deregnaucourt A. excusés.

A 18H35, Mr Allan Pierre, Président du Sous Groupement de Boulogne sur Mer ouvre la séance par une minute de silence en mémoire de Messieurs Lassalle Michel, Lignier Alphonse, anciens colombophiles du SG et Mme Serge Garbe du SG de Calais.

Réunion des Présidents du 05 février 2016:

Le Président donne lecture du compte rendu et commente la réunion avec les Présidents du 05 février 2016

Il précise, en complément, que la société de Wimereux n'a plus de siège et que les amateurs enlogeront dans les sociétés voisines.

Les heures de ramassage sont modifiées pour la société de Samer (voir heures de ramassage sur site).

Des travaux ont été réalisés sur la remorque. La mise en place d'une nouvelle citerne d'eau murale permet dorénavant de gagner une rangée de paniers.

Nouveauté 2016: Il précise que les premiers prix en Vitesse Vieux et Jeunes seront récompensés par un trophée au même titre que les autres catégories.

Enlogements Fédéraux:

Le Président annonce les 7 centres d'enlogements retenus :

Berck, Cucq, Desvres, Neufchatel, Pont de Briques, Rinxent, St Martin.

Le président de la commission sportive proposera à la Fédération de ne plus remettre le 4ème feuillet d'enlogement au camion mais de le conserver dans les dépôts. En effet, les feuilles déposées dans le camion ne sont pas exploitées.

Prix des transports:

- Concours Vitesse : 12€ par panier
- Concours Demi-Fond : 0,76€ par pigeon (inchangé depuis 2011)

Le nombre de paniers par concours sera inscrit sur les récapitulatifs et transmis aux Présidents de société chaque mois. Les coûts des transports sont notés sur les livres de comptes du SG et sont consultables librement par chaque amateur. Les négociations commerciales n'ont pas à être diffusés sur le site du SG.

Transports :

En 2015, certaines sociétés ont enlogé un nombre inférieur à 25 pigeons par panier en Vitesse.

Le principe pour la Vitesse est de 30 pigeons par panier.

Il est préconisé de respecter cette règle pour éviter de se retrouver avec des paniers dans le couloir ou un 2ème camion.

Le convoyeur pour 2016 est Laurent Delasaux.

Entraînement SG :

Les 2 bénévoles initialement prévus, ne pouvant assurer le transport le jour-dit, et en absence de candidature dans l'assemblée, l'entraînement prévu le 30 mars 2016 est annulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le secrétaire de l'arrondissement de Boulogne sur Mer

D. BECLIN